



Production canadienne de pommes de terre

Bulletin statistique

Novembre 2005

Statistique Canada
Division de l'agriculture

Vol. 3, n° 2

Le présent bulletin contient :

Les premières estimations de la superficie récoltée, du rendement et de la production totale pour la récolte de pommes de terre de 2005.

Les révisions du rendement et de la production totale pour la récolte de 2004 et les estimations préliminaires de la production et la valeur de pommes de terre vendues, consommées, semées ou données aux animaux.

Faits saillants

En 2005, la production totale a été estimée à 94 431 000 quintaux (4 283 400 tonnes métriques), en baisse de 18 % comparativement à la récolte de 2004. Un nombre de facteurs a contribué au déclin. La superficie ensemencée a été réduite de 8 % pour s'établir à 398 400 acres (161 200 hectares), la superficie récoltée a diminué de 10 % à 379 900 acres (153 800 hectares) et le rendement a chuté de 8 % à 248,6 quintaux à l'acre (27,85 tonnes métriques par hectare). Chacune des provinces a subi une réduction. Des pertes dans le volume sous contrat pour la transformation et des prix défavorables en 2004 ont mené à la réduction dans la superficie en 2005. Des orages au printemps et en automne ainsi que des conditions de sécheresse en été dans plusieurs régions, ont aggravé la situation et mené au déclin de 18 % dans la production.

Horaire de diffusion

Cette publication est maintenant disponible gratuitement au réseau Internet au www.statcan.ca. Les dates de diffusion sont comme suit:

le 13 janvier 2006
le 21 juillet 2006
le 24 novembre 2006

Le Bulletin de la production canadienne de pommes de terre est diffusé trois fois par année en janvier, en juillet et en novembre.

Concepts et définitions

Superficie ensemencée

La superficie ensemencée fait référence à la superficie ensemencée au printemps de l'année de référence.

Les estimations provisoires de la superficie de pommes de terre pour l'année courante sont diffusées à la mi-juillet. Celles-ci se fondent sur des données recueillies soit à partir d'enquêtes-échantillon, soit à partir de consultations auprès de spécialistes provinciaux.



Québec, Ontario et Alberta- Les estimations provisoires de la superficie sont établies en consultation avec les spécialistes provinciaux.

Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick - Les estimations sont établies à partir de l'Enquête de la superficie et du rendement de pommes de terre menée par téléphone. Celle-ci est une enquête probabiliste effectuée en juin pour la superficie ensemencée et en octobre pour la superficie récoltée et la production.

Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Britannique – Les estimations sont produites à partir de l'Enquête de fruits et légumes du printemps, l'Enquête des superficies ensemencées au mois de juin et l'Enquête agricole des provinces de l'Atlantique du juin, ainsi qu'en consultation avec les spécialistes provinciaux.

Pour la diffusion de novembre, des révisions aux superficies précédentes peuvent être effectuées et l'estimation finale de la superficie de l'année en cours est produite:

Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick - La superficie de l'année précédente peut être révisée à partir des données d'écoulement d'Agriculture et agro-alimentaire Canada si elles indiquent une production qui diffère significativement. La superficie ensemencée pour l'année courante peut être révisée pour refléter l'ajustement de la superficie de l'année précédente. L'Enquête de la superficie et du rendement de pommes de terre affirme la superficie ensemencée durant les appels en automne.

Québec, Ontario et Alberta - La superficie ensemencée est établie dans le cadre du programme d'enquêtes de chacune des provinces.

Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Britannique- L'Enquête sur le rendement des pommes de terre demande une confirmation de la superficie ensemencée.

Superficie récoltée

Il s'agit d'une nouvelle série incorporée en 1985 pour toutes les provinces sauf le Québec et l'Ontario, calculée en soustrayant de la superficie ensemencée, la superficie qui ne fut pas récoltée. Cette série est disponible au Québec et en Ontario commençant en 1993. Une révision à la superficie ensemencée résulte automatiquement en une révision à la superficie récoltée si la superficie perdue ne varie pas. Cette série indique la superficie perdue pour raison de mauvaises conditions de récolte, de superficie abandonnée ou de maladie. Avant 1985 et au Québec et en Ontario avant 1993, la superficie perdue est calculée avec une production de zéro et incluse dans le total de la production.

Pour l'année courante, la superficie récoltée est diffusée en novembre ainsi que les révisions pour l'année précédente, s'il y a lieu.

Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Britannique - L'Enquête sur le rendement de pommes de terre détermine la superficie perdue.

Québec, Ontario et Alberta - La superficie perdue est établie dans le cadre du programme d'enquêtes de chacune des provinces

Rendement

Le rendement est une mesure de la production de chaque unité de superficie récoltée fondée sur le volume de production incluant les pommes de terre perdues mais excluant le produit abandonné dans le champ.

Le rendement courant et le rendement précédent révisé sont diffusés en novembre dans le Bulletin de la production canadienne de pommes de terre.

Les sources de données par province sont les suivantes :

Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Britannique - Les estimations sont dérivées des résultats de l'Enquête sur le rendement des pommes de terre. Les appels sont effectués en octobre et tôt en novembre de l'année courante.

Québec, Ontario et Alberta - Le rendement est établi dans le cadre du programme d'enquêtes de chacune des provinces.

Le rendement peut être révisé en janvier. Des résultats tardifs des enquêtes des ministères provinciaux ou bien des données administratives peuvent indiquer qu'une révision est nécessaire. Ordinairement, aucune révision serait effectuée à cette production en juillet.

Production totale

La production totale, le produit de la superficie récoltée fois le rendement moyen, est le volume de pommes de terre récolté hors des champs incluant les pertes mais excluant le produit abandonné dans le champ.

L'estimation de la production est diffusée en novembre de l'année courante. Les révisions pour l'année précédente, s'il y a lieu, résultent de nouvelles connaissances ou bien des données d'écoulement. Celles-ci peuvent être effectuées en janvier ou bien en novembre suivant. (Voir les concepts pour le rendement).

Production vendue, consommée, semée ou donnée aux animaux

Cette série, établie en 1982, mesure le volume de pommes de terre vendu et inclut les pommes de terre consommées sur les fermes et la semence pour l'année suivante. À partir de 1986 celle-ci inclut les pommes de terre qui servent de provende. Si des pommes de terre sont détruites dans le cadre d'un programme de réaffectation des excédents et que les producteurs sont compensés en argent, celles-ci sont incluses ici. Débutant en 1999, toutes les pommes de terre expédiées pour la transformation sont comprises dans la quantité vendue, consommée, semée ou nourrie aux animaux. Aucune perte n'est déduite de ces quantités. Ces chiffres sont diffusés en novembre pour l'année-récolte précédente.

Terre-Neuve-et-Labrador - Celle-ci est établie à 90 % de la production récoltée.

Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick - Le personnel de la division de l'inspection des légumes d'Agriculture et agro-alimentaire Canada prépare une estimation mensuelle de la production commercialisée et perdue.

Nouvelle-Écosse, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique - Le volume est déterminé en consultation avec les spécialistes provinciaux et les agences de mise en marché.

Québec - Celle-ci est établie dans le cadre du programme d'enquêtes de chacune des provinces.

Prix moyen

Le prix moyen pour les pommes de terre, est le prix de transaction, soit le prix net de toutes déductions faites avant que le producteur soit payé. Si une portion de la récolte est utilisée mais que le producteur n'est pas compensé pour cette portion, le prix est compris dans le prix moyen à une valeur nulle. Le prix moyen est diffusé en novembre pour l'année-récolte précédente.

Terre-Neuve-et-Labrador et Nouvelle-Écosse - Les prix sont établis en consultation avec les spécialistes provinciaux et à partir de l'Enquête d'automne sur les fruits et légumes.

Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, et Colombie-Britannique - Statistique Canada effectue une enquête mensuelle sur les prix des pommes de terre, reçus par les producteurs. Ces prix sont multipliés par les pourcentages mensuels pour chaque classification pour créer un prix annuel pondéré.

Valeur à la ferme

La valeur à la ferme est le produit de la production vendue, consommée, semée ou donnée aux animaux fois le prix moyen à la ferme. (Voir les sections traitant de la production vendue, consommée et semée et du prix moyen). La valeur à la ferme est diffusée en novembre pour l'année-récolte précédente.

Méthodologie et qualité des données

Enquête sur la superficie et le rendement des pommes de terre

Base de sondage et échantillonnage

La population cible représente toutes les exploitations de pommes de terre à Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, sauf les fermes d'établissements institutionnels et les réserves indiennes.

Le Recensement de l'agriculture fournit une liste des fermes et de leurs superficies en pommes de terre. Cette liste est révisée chaque année à partir de sources variées. La base de sondage de type liste est stratifiée en fonction de la superficie en pommes de terre au recensement et des limites géographiques provinciales.

Un échantillon d'environ 825 exploitations (57 en Terre-Neuve-et-Labrador, 32 en Nouvelle-Écosse, 272 à l'Île-du-Prince-Édouard, 168 au Nouveau-Brunswick, 170 au Manitoba, 85 en Saskatchewan et 41 en Colombie-Britannique) est tiré de la liste correspondant à l'Enquête sur la superficie et le rendement des pommes de terre.

La section sur le rendement est effectuée en octobre pour affirmer la superficie ensemencée et pour demander la superficie récoltée et la production. Une exploitation qui n'avait aucune superficie de pommes de terre en juin n'est pas rappelée.

Collecte des données

La collecte des données sur la superficie ensemencée en pommes de terre a eu lieu par téléphone du 18 juin au 27 juin 2005 et pour le rendement entre le 11 octobre et le 4 novembre 2005.

À la fin de la période de collecte environ 85 % des questionnaires ont été complétés. Le taux de refus est à 5,0 %. L'écart entre le taux d'achèvement et le taux de refus peut s'expliquer par les cas de non contact et de non-réponse. Les facteurs de pondération initiaux sont ajustés par un processus appelé ajustement des facteurs d'extension dans les cas de non-réponse. Aucune imputation n'est effectuée pour les données manquantes.

Estimation

Les données recueillies à partir de l'Enquête sur la superficie et le rendement des pommes de terre sont pondérées pour produire des indicateurs de niveau qui sont représentatifs de la population. Ces indicateurs de niveau sont alors soumis à un processus de validation basé sur une analyse faite par des spécialistes et sur la consultation auprès de spécialistes provinciaux avant qu'une estimation finale ne soit déterminée.

Erreurs d'échantillonnage et erreurs non liées à l'échantillonnage

Les statistiques contenues dans cette publication sont basées sur un échantillon d'exploitations agricoles choisies au hasard et, comme telles, sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage et à des erreurs non liées à l'échantillonnage. La qualité globale des estimations dépend ainsi de l'effet combiné de ces deux types d'erreurs.

Les erreurs d'échantillonnage existent parce que les estimations sont établies à partir des données d'un échantillon et non à partir de la population totale. Ces erreurs dépendent de facteurs tels que la taille de l'échantillon, le plan d'échantillonnage et la méthode d'estimation.

Les erreurs non liées à l'échantillonnage sont des erreurs qui surviennent au cours de la réalisation de l'enquête pour différentes raisons, soit des erreurs de couverture d'étendue, d'interprétation des

questions, de fausses données de la part des répondants, des erreurs d'inscription ou de traitement des données.

Qualité des données

L'erreur d'échantillonnage peut être calculée à partir de l'échantillon même en utilisant une mesure statistique appelée coefficient de variation (CV). Pour un échantillonnage répété, les chances sont de 95 % que l'écart entre les estimations de l'échantillon et les estimations qui auraient dû être obtenues d'un dénombrement de toutes les exploitations agricoles de pommes de terre représente moins que le double du coefficient de variation. Cet ensemble de valeurs correspond à l'intervalle de confiance. Bien que les estimations publiées puissent ne pas correspondre exactement aux indicateurs de niveau (en raison du processus de validation et de consultation), elles demeurent toutefois à l'intérieur de l'intervalle de confiance de l'indicateur de niveau de l'enquête.

Pour les estimations de la superficie de 2005, les CV pour l'Enquête sur la superficie et le rendement des pommes de terre varient entre 4,0 % et 24,9 %.

Pour les estimations du rendement de 2005, les CV varient entre 0,6 % et 8,8 %.

Enquête sur les prix des produits agricoles

Base de sondage et échantillonnage

La population cible pour l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Québec, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique représente toutes les exploitations agricoles dans ces provinces qui cultivent des pommes de terre. Le Recensement de l'agriculture fournit une liste de ces fermes qui est révisée à partir de sources variées. La base de sondage de type liste est stratifiée en fonction de la superficie en pommes de terre, établie au Recensement de 2001. Un échantillon d'à peu près 500 exploitations est tiré de la liste. Une rotation est effectuée si nécessaire.

Collecte des données

La collecte des données a lieu par téléphone cinq jours ouvrables suivant le 15 de chaque mois avec comme date de référence, le 15. Le taux de refus d'habitude est moins que 5 %. Aucune imputation n'est effectuée. Suivant la saisie des données, les données éloignées sont vérifiées et enlevées si nécessaire de l'échantillon. La moyenne arithmétique des données restantes est effectuée.

Enquête d'automne sur les fruits et légumes

Base de sondage et échantillonnage

Terre-Neuve-et-Labrador et Nouvelle-Écosse - La collecte de données pour cette nouvelle enquête nationale est effectuée auprès d'environ 1000 producteurs de fruits ou légumes à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse.

La population cible représente toutes les exploitations agricoles pour Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse. Le Recensement de l'agriculture fournit une liste des exploitations révisée à partir de sources variées.

Collecte des données

La collecte des données a lieu en novembre. Aucune imputation n'est effectuée. Les données éloignées sont enlevées de l'échantillon. On s'attend à un taux de réponse assez élevé.

Méthodes de révision

Les estimations de la superficie, du rendement, de la production, des prix et des valeurs sont révisées au besoin si on obtient plus de renseignements. La politique consiste à revoir les estimations dans les cas suivants:

- l'analyse des quantités dont on dispose à la fin de la campagne agricole indique une sous-estimation ou une sur-estimation de la production; ou
- les données du Recensement de l'agriculture permettent d'établir un nouveau repère pour la

superficie.

- une source administrative indiquerait des erreurs dans les résultats des enquêtes.

Les tableaux ci-dessous contiennent quelques statistiques qui indiquent l'amplitude et la direction des révisions des estimations de la superficie ensemencée et la production totale de pommes de terre, des estimations provisoires aux estimations finales (suivant les révisions intercensitaires). L'amplitude est mesurée par la variation moyenne en pourcentage entre les estimations provisoires et les estimations finales. La direction des révisions est indiquée par le nombre d'années où les estimations provisoires sont supérieures ou inférieures aux estimations finales révisées.

Les données révèlent que les estimations provisoires de la superficie ensemencée ont été révisées 10 ans de 10 par une amplitude moyenne de 1,10 % au niveau national.

Amplitude et direction des révisions des estimations de la superficie canadienne ensemencée en pommes de terre, 1995-2004		
Variation moyenne en %	Nombre d'années où la superficie ensemencée a été révisée	
	À la hausse	À la baisse
1,10	10	0

Les données révèlent que les estimations provisoires de la production récoltée sont habituellement révisées par une moyenne de 2,94 %. La révision fut à la hausse pour 8 des 10 dernières années.

Amplitude et direction des révisions des estimations de la production canadienne récoltée de pommes de terre, 1995-2004		
Variation moyenne en %	Nombre d'années où la production récoltée a été révisée	
	À la hausse	À la baisse
2,62	8	2

Facteurs de conversion

On a utilisé les taux suivants pour convertir les unités impériales en unités métriques:

Superficie: 1 acre = 0,4047 hectare

Production: 1 quintal = 0,04536 tonne métrique

Pour passer des unités impériales aux unités métriques, les superficies en acres des provinces sont d'abord converties, puis elles sont ensuite additionnées pour obtenir la superficie totale en hectares pour l'ensemble du Canada. La superficie totale en acres convertie peut ne pas correspondre exactement à la superficie totale en hectares.

La même méthode sert pour déterminer la production. Les quintaux pour chaque province sont convertis en tonnes métriques qui sont ensuite additionnées pour obtenir la production totale canadienne.

Pour l'ensemble du Canada, le rendement au niveau national est le résultat de la production totale en tonnes divisée par les hectares canadiens. Le rendement en quintaux/acre peut ne pas correspondre exactement au rendement en tonnes/hectare.

Pour l'ensemble du Canada, le prix moyen à la ferme, en dollars par tonne, correspond à la valeur à la ferme divisée par la production commercialisée en tonnes. Le prix en dollars par quintal peut ne pas correspondre exactement au prix en dollars par tonne.

Confidentialité des données

La confidentialité des données est assujettie à la Loi sur la statistique qui interdit la divulgation de données individuelles et agrégées quand des particuliers ou des entreprises pourraient être identifiés.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, 2005.

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English (Catalogue no. 22-008-XIE).

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistique ou de services connexes doit être adressée à : Sous-section du service à la clientèle, Division des prix, Statistique Canada, Ottawa, Ontario K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-9606); (1-866-230-2248) télécopieur : (613) 951-1539, internet : infounit@statcan.ca.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site web.

Service national de renseignements	1 800 263 1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363 7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700 1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889 9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Cette publication a été rédigée sous la direction de :

Mark Elward, chef, Section du bétail, Ottawa
Barb McLaughlin, Truro, Nouvelle-Écosse
Bernadette Alain, Truro, Nouvelle-Écosse

	Superficie ensemencée	Superficie récoltée	Rendement	Production totale	Production vendue, consommée, semée ou donnée aux animaux	Prix moyen à la ferme	Valeur à la ferme
	acres	acres	quintaux/ acre	quintaux	quintaux	dollars / quintaux	milliers de dollars
2005							
Canada	398,400	379,900	248.6	94,431,000
Terre-Neuve-et-Labrador	600	500	166.0	83,000
Île-du-Prince-Edouard	95,500	93,500	260.0	24,310,000
Nouvelle-Écosse	5,100	4,900	215.0	1,054,000
Nouveau-Brunswick	56,500	55,500	260.0	14,430,000
Québec	44,200	43,500	235.4	10,242,000
Ontario	36,300	35,500	162.0	5,751,000
Manitoba	86,000	76,000	210.0	15,960,000
Saskatchewan	10,000	9,900	255.0	2,525,000
Alberta	56,000	52,500	340.0	17,850,000
Colombie-Britannique	8,200	8,100	275.0	2,228,000
2006							
Canada
Terre-Neuve-et-Labrador
Île-du-Prince-Edouard
Nouvelle-Écosse
Nouveau-Brunswick
Québec
Ontario
Manitoba
Saskatchewan
Alberta
Colombie-Britannique
2007							
Canada
Terre-Neuve-et-Labrador
Île-du-Prince-Edouard
Nouvelle-Écosse
Nouveau-Brunswick
Québec
Ontario
Manitoba
Saskatchewan
Alberta
Colombie-Britannique
2008							
Canada
Terre-Neuve-et-Labrador
Île-du-Prince-Edouard
Nouvelle-Écosse
Nouveau-Brunswick
Québec
Ontario
Manitoba
Saskatchewan
Alberta
Colombie-Britannique

.. - Indisponible pour une période de référence précise.

	Superficie ensemencée	Superficie récoltée	Rendement	Production totale	Production vendue, consommée, semée ou donnée aux animaux	Prix moyen à la ferme	Valeur à la ferme
	hectares	hectares	tonnes/ hectare	tonnes	tonnes	dollars / tonnes	milliers de dollars
2005							
Canada	161 200	153 800	27.85	4 283 400
Terre-Neuve-et-Labrador	200	200	19.00	3 800
Île-du-Prince-Edouard	38 600	37 800	29.17	1 102 700
Nouvelle-Écosse	2 100	2 000	23.90	47 800
Nouveau-Brunswick	22 900	22 500	29.09	654 500
Québec	17 900	17 600	26.39	464 500
Ontario	14 700	14 400	18.12	260 900
Manitoba	34 800	30 800	23.50	723 900
Saskatchewan	4 000	4 000	28.63	114 500
Alberta	22 700	21 200	38.19	809 700
Colombie-Britannique	3 300	3 300	30.64	101 100
2006							
Canada
Terre-Neuve-et-Labrador
Île-du-Prince-Edouard
Nouvelle-Écosse
Nouveau-Brunswick
Québec
Ontario
Manitoba
Saskatchewan
Alberta
Colombie-Britannique
2007							
Canada
Terre-Neuve-et-Labrador
Île-du-Prince-Edouard
Nouvelle-Écosse
Nouveau-Brunswick
Québec
Ontario
Manitoba
Saskatchewan
Alberta
Colombie-Britannique
2008							
Canada
Terre-Neuve-et-Labrador
Île-du-Prince-Edouard
Nouvelle-Écosse
Nouveau-Brunswick
Québec
Ontario
Manitoba
Saskatchewan
Alberta
Colombie-Britannique

.. - Indisponible pour une période de référence précise.

	Superficie ensemencée	Superficie récoltée	Rendement	Production totale	Production vendue, consommée, semée ou donnée aux animaux	Prix moyen à la ferme	Valeur à la ferme
	acres	acres	quintaux/ acre	quintaux	quintaux	dollars / quintaux	milliers de dollars
2001							
Canada	418,700	411,800	225.9	93,045,000	91,044,000	10.55	960,643
Terre-Neuve-et-Labrador	600	600	160.0	96,000	88,000	15.85	1,395
Île-du-Prince-Édouard	107,000	107,000	172.0	18,404,000	18,306,000	10.52	192,511
Nouvelle-Écosse	5,200	5,200	150.0	780,000	733,000	9.67	7,085
Nouveau-Brunswick	58,400	57,400	250.0	14,350,000	14,083,000	10.86	152,967
Québec	46,700	46,000	229.8	10,569,000	10,386,000	11.64	120,938
Ontario	43,600	42,800	185.0	7,918,000	7,518,000	11.95	89,842
Manitoba	77,600	74,600	234.0	17,456,000	17,178,000	8.35	143,463
Saskatchewan	12,600	12,300	245.0	3,014,000	2,826,000	18.47	52,195
Alberta	58,300	57,300	315.0	18,050,000	17,645,000	8.70	153,435
Colombie-Britannique	8,700	8,600	280.0	2,408,000	2,281,000	20.52	46,812
2002							
Canada	437,600	422,300	245.6	103,731,000	101,305,000	9.65	978,030
Terre-Neuve-et-Labrador	700	700	164.3	115,000	107,000	18.13	1,940
Île-du-Prince-Édouard	109,000	107,500	280.0	30,100,000	29,794,000	7.71	229,825
Nouvelle-Écosse	5,500	5,500	220.0	1,210,000	1,150,000	10.14	11,656
Nouveau-Brunswick	58,000	58,000	260.0	15,080,000	14,621,000	8.09	118,321
Québec	48,900	47,900	210.3	10,072,000	9,732,000	10.72	104,361
Ontario	43,700	41,700	167.0	6,964,000	6,589,000	13.93	91,778
Manitoba	88,000	84,000	220.0	18,480,000	18,270,000	8.16	149,157
Saskatchewan	13,000	12,500	285.0	3,563,000	3,310,000	17.79	58,899
Alberta	62,000	55,800	280.0	15,624,000	15,328,000	9.70	148,638
Colombie-Britannique	8,800	8,700	290.0	2,523,000	2,404,000	26.40	63,455
2003							
Canada	457,500	447,000	260.5	116,458,000	110,441,000	7.99	882,765
Terre-Neuve-et-Labrador	700	700	214.3	150,000	139,000	16.40	2,280
Île-du-Prince-Édouard	106,000	105,500	265.0	27,958,000	27,661,000	5.87	162,248
Nouvelle-Écosse	5,300	5,200	215.0	1,118,000	1,060,000	9.23	9,785
Nouveau-Brunswick	59,000	58,500	255.0	14,918,000	14,312,000	6.37	91,198
Québec	49,900	48,900	237.7	11,625,000	11,080,000	7.84	86,849
Ontario	44,900	43,900	205.0	9,000,000	8,010,000	11.01	88,194
Manitoba	103,000	101,500	245.0	24,868,000	21,955,000	7.44	163,384
Saskatchewan	13,500	13,000	315.0	4,095,000	3,925,000	15.35	60,255
Alberta	66,000	61,000	330.0	20,130,000	19,826,000	8.54	169,375
Colombie-Britannique	9,200	8,800	295.0	2,596,000	2,473,000	19.89	49,197
2004							
Canada	433,200	424,400	271.9	115,409,000	108,844,000	7.63	830,448
Terre-Neuve-et-Labrador	700	600	190.0	114,000	106,000	16.27	1,725
Île-du-Prince-Édouard	106,000	105,500	275.0	29,013,000	28,548,000	5.79	165,376
Nouvelle-Écosse	5,500	5,300	235.1	1,246,000	1,185,000	9.12	10,804
Nouveau-Brunswick	58,500	58,000	285.0	16,530,000	14,667,000	5.68	83,241
Québec	47,700	46,200	265.5	12,266,000	11,230,000	7.87	88,349
Ontario	40,000	39,000	202.0	7,878,000	6,702,000	9.82	65,838
Manitoba	96,000	93,000	245.0	22,785,000	22,068,000	7.61	167,980
Saskatchewan	12,000	11,500	280.0	3,220,000	2,585,000	12.86	33,245
Alberta	58,000	57,000	350.0	19,950,000	19,596,000	8.58	168,103
Colombie-Britannique	8,800	8,300	290.0	2,407,000	2,157,000	21.23	45,787

.. - Indisponible pour une période de référence précise.

	Superficie ensemencée	Superficie récoltée	Rendement	Production totale	Production vendue, consommée, semée ou donnée aux animaux	Prix moyen à la ferme	Valeur à la ferme
	hectares	hectares	tonnes/ hectare	tonnes	tonnes	dollars / tonnes	milliers de dollars
2001							
Canada	169 300	166 600	25.33	4 220 500	4 129 800	232.61	960,643
Terre-Neuve-et-Labrador	200	200	22.00	4 400	4 000	348.75	1,395
Île-du-Prince-Edouard	43 300	43 300	19.28	834 800	830 400	231.83	192,511
Nouvelle-Écosse	2 100	2 100	16.86	35 400	33 200	213.40	7,085
Nouveau-Brunswick	23 600	23 200	28.06	650 900	638 800	239.46	152,967
Québec	18 900	18 600	25.77	479 400	471 100	256.71	120,938
Ontario	17 600	17 300	20.76	359 200	341 000	263.47	89,842
Manitoba	31 400	30 200	26.22	791 800	779 200	184.12	143,463
Saskatchewan	5 100	5 000	27.34	136 700	128 200	407.14	52,195
Alberta	23 600	23 200	35.29	818 700	800 400	191.70	153,435
Colombie-Britannique	3 500	3 500	31.20	109 200	103 500	452.29	46,812
2002							
Canada	177 200	171 000	27.52	4 705 200	4 595 200	212.84	978,030
Terre-Neuve-et-Labrador	300	300	17.33	5 200	4 900	395.92	1,940
Île-du-Prince-Edouard	44 100	43 500	31.39	1 365 300	1 351 500	170.05	229,825
Nouvelle-Écosse	2 200	2 200	24.95	54 900	52 200	223.30	11,656
Nouveau-Brunswick	23 500	23 500	29.11	684 000	663 200	178.41	118,321
Québec	19 800	19 400	23.55	456 900	441 400	236.43	104,361
Ontario	17 700	16 900	18.69	315 900	298 900	307.05	91,778
Manitoba	35 600	34 000	24.66	838 300	828 700	179.99	149,157
Saskatchewan	5 300	5 100	31.69	161 600	150 100	392.40	58,899
Alberta	25 100	22 600	31.36	708 700	695 300	213.78	148,638
Colombie-Britannique	3 600	3 500	32.69	114 400	109 000	582.16	63,455
2003							
Canada	185 200	181 100	29.17	5 282 500	5 009 600	176.21	882,765
Terre-Neuve-et-Labrador	300	300	22.67	6 800	6 300	361.90	2,280
Île-du-Prince-Edouard	42 900	42 700	29.70	1 268 200	1 254 700	129.31	162,248
Nouvelle-Écosse	2 100	2 100	24.14	50 700	48 100	203.43	9,785
Nouveau-Brunswick	23 900	23 700	28.55	676 700	649 200	140.48	91,198
Québec	20 200	19 800	26.63	527 300	502 600	172.80	86,849
Ontario	18 200	17 800	22.93	408 200	363 300	242.76	88,194
Manitoba	41 700	41 100	27.45	1 128 000	995 900	164.06	163,384
Saskatchewan	5 500	5 300	35.04	185 700	178 000	338.51	60,255
Alberta	26 700	24 700	36.97	913 100	899 300	188.34	169,375
Colombie-Britannique	3 700	3 600	32.72	117 800	112 200	438.48	49,197
2004							
Canada	175 500	171 800	30.47	5 234 900	4 937 200	168.20	830 448
Terre-Neuve-et-Labrador	300	200	26.00	5 200	4 800	359.38	1 725
Île-du-Prince-Edouard	42 900	42 700	30.82	1 316 000	1 294 900	127.71	165 376
Nouvelle-Écosse	2 200	2 100	26.90	56 500	53 800	200.82	10 804
Nouveau-Brunswick	23 700	23 500	31.91	749 800	665 300	125.12	83 241
Québec	19 300	18 700	29.75	556 400	509 400	173.44	88 349
Ontario	16 200	15 800	22.61	357 300	304 000	216.57	65 838
Manitoba	38 900	37 600	27.49	1 033 500	1 001 000	167.81	167 980
Saskatchewan	4 900	4 700	31.09	146 100	117 300	283.42	33 245
Alberta	23 500	23 100	39.17	904 900	888 900	189.11	168 103
Colombie-Britannique	3 600	3 400	32.12	109 200	97 800	468.17	45 787

.. - Indisponible pour une période de référence précise.